



Rosny-sous-Bois, le 8 juillet 2020

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 4 JUILLET 2020

SALLE DES FETES A 9H30

L'an deux mille vingt, le samedi 4 juillet, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 30 juin 2020 par Monsieur CAPILLON Claude, Maire sortant, se sont réunis dans la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, MME VAVASSORI, M CAREL, MME AWAD, M ARCELUZ, MME VENTURA, M MANGON, MME PROVOST, M LE FLOCH, MME REGNAULD, M BAKIR, MME SMADJA, M MESA GIRALDO, MME ELICE, M RICCARDI, MME ROUSSEL, M CHAMBORAIRE Adjoint – MME MAILLOT, M SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M CAVANNA, M DO ESPIRITO SANTO, MME CARBONELL, MME CHAJID, MME LEFELLE, M CIANI, M ANSARY, M PERNES, M CAPILLON, M POINSIGNON, MME JACAMENT, M PARISE, M ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME SEBAN, M BEAL, M PAUTRE, M DELALANDE, MME KELOUA, MME BONNER, MME THIBAUT Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME ZERROUR à M. BEAL

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Virginie LEFELLE

Sous la présidence de la doyenne d'âge de l'assemblée, Mme Danièle MAILLOT,

✚ *Annonce les résultats des élections municipales et communautaires du 28 juin 2020.*

✚ *Procède à l'installation des membres du Conseil municipal élus le 28 juin 2020.*

ELECTIONS

1. Monsieur Jean-Paul FAUCONNET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire de la Ville de Rosny-sous-Bois, sous la présidence de Mme Danièle MAILLOT, doyenne d'âge des membres du Conseil municipal.

Adopté par 29 voix pour

2. Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire nouvellement élu, FIXE le nombre d'Adjoints au Maire à 12, sans que leur nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil.

Par ailleurs, en application de l'article L 2143-1 du CGCT, la Ville étant dotée de Conseils de quartier, des postes d'Adjoints de quartier peuvent être créés dans la limite de 10% de l'effectif légal du Conseil municipal, soit 4 sièges pour la Ville de Rosny-sous-Bois.

Adopté par 29 voix pour et 14 non-prises part au vote (7 « Capillon 2020 », 7 « R.E.S. »)

3. Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, élu Maire, il est procédé à l'élection règlementaire des Adjoints au Maire au scrutin de liste à la majorité absolue :

Madame Patricia VAVASSORI	1^{er} Adjointe
Monsieur Pierre-Olivier CAREL	2^{ème} Adjoint
Madame Stéphanie AWAD	3^{ème} Adjointe
Monsieur Patrick ARCELUZ	4^{ème} Adjoint
Madame Catherine VENTURA	5^{ème} Adjointe
Monsieur Pierre MANGON	6^{ème} Adjoint
Madame Christine PROVOST	7^{ème} Adjointe
Monsieur Fabrice LE FLOCH	8^{ème} Adjoint
Madame Nathalie REGNAULD	9^{ème} Adjointe
Monsieur Sabah BAKIR	10^{ème} Adjoint
Madame Ninette SMADJA	11^{ème} Adjointe
Monsieur Charles MESA	12^{ème} Adjoint

Madame Christine ELICE	Adjointe de quartier
Monsieur Victorio RICCARDI	Adjoint de quartier
Madame Martine ROUSSEL	Adjointe de quartier
Monsieur Steeve CHAMBORAIRE	Adjoint de quartier

Ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés Adjoints au Maire par 28 voix pour, 1 vote nul et 14 non-prises part au vote (7 « Capillon 2020 », 7 « R.E.S. »)

4. Conformément à l'alinéa 3 de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local.

Prise d'acte

5. PROCÉDE à l'élection, à main levée, de 9 Conseillers territoriaux parmi les membres du Conseil municipal, pour représenter la Ville de Rosny-sous-Bois au sein du Conseil de territoire de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.

SONT ELUS Conseillers territoriaux pour représenter la Ville de Rosny-sous-Bois au sein du Conseil de Territoire dit « T9 » de la Métropole du Grand Paris :

Patricia VAVASSORI, Pierre-Olivier CAREL, Stéphanie AWAD, Fabrice LEFLOCH, Christine ELICE, Pierre MANGON, Virginie LEFELLE, Claude CAPILLON et Eric BÉAL

Adopté à l'unanimité

6. PROCÉDE à la désignation de 6 membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Président de droit : Monsieur le Maire

SONT ELUS Christine PROVOST, Martine ROUSSEL, Ninette SMADJA, Khadija CHAJID, Sylvie JACAMENT et Philippe PAUTRE

Adopté par 39 voix pour et 4 votes nuls

ADMINISTRATION GENERALE

7. DONNE délégation à Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S)

8. FIXE le montant des indemnités de fonction des élus dans la limite de l'enveloppe impartie.

Adopté à l'unanimité

9. APPROUVE les modalités de dépôt de listes concernant la désignation de représentants de la Ville à la Commission de délégation de service public et à la Commission d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 12H06

Affiché le 8 juillet 2020

Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET

*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**